

CHANCELLERIE D'ÉTAT  
BUREAU DE LA COMMUNICATION

## **Le RER neuchâtelois, enjeu vital pour le canton de Neuchâtel**

### **Dès lundi 4 juin, le Conseil d'Etat à la rencontre de la population dans les districts**

Lundi 4 juin 2012, de 18h30 à 20h00, le Conseil d'Etat in corpore présentera le Réseau Express Régional neuchâtelois (RER) aux habitants du Val-de-Travers. Ce débat public, qui se tiendra à la salle Fleurisia à Fleurier, sera le premier d'une série de six durant laquelle gouvernement se rendra dans chaque district. Après la large approbation du projet par le Grand Conseil, le Conseil d'Etat souhaite voir l'information et le débat se développer dans toute la société neuchâteloise. A ses yeux, le RER neuchâtelois constitue un enjeu vital pour le canton, sur lequel les citoyennes et citoyens doivent pouvoir se prononcer en toute connaissance de cause lors de la votation cantonale du 23 septembre 2012.

#### **Fort accent mis sur l'information et la communication**

Le 22 mai dernier, le Grand Conseil a approuvé à une forte majorité le Réseau Express Régional neuchâtelois (RER), dont le TransRUN constitue le maillon fort. Les parlementaires neuchâtelois ont donné ainsi un bel élan à ce grand projet de société. Aujourd'hui, le temps de l'information et du débat citoyen est venu.

Dans ce contexte, le Conseil d'Etat a lancé une première information en diffusant largement un cahier spécial restituant l'essentiel de son rapport. D'autre part, le site Internet [www.agglo-rer.ch](http://www.agglo-rer.ch) a été mis en ligne, mettant à disposition des citoyens l'ensemble des études liées au RER et leur permettant aussi de poser des questions précises aux experts et d'obtenir des réponses personnalisées.

#### **Conseil d'Etat à la rencontre de la population**

Dans le même esprit, le Conseil d'Etat in corpore a souhaité aller à la rencontre de la population neuchâteloise. Six grands débats publics, soit un par district, se tiendront dans l'ensemble du canton entre le 4 juin et le 23 août 2012. A cette occasion, les membres du gouvernement présenteront brièvement les enjeux centraux du RER, avant d'ouvrir une discussion placée sous le signe de l'ouverture réciproque et de l'échange constructif avec la population. A l'issue de la rencontre, une verrée conviviale sera servie afin de prolonger les échanges.

Fleurier accueillera la première rencontre lundi 4 juin, qui sera suivie mardi 5 juin d'un débat au Locle. Mardi 12 juin, le Conseil d'Etat sera à Saint-Aubin et lundi 25 à Fontainemelon. Après la pause estivale, lundi 20 août, le Conseil d'Etat se rendra à La Chaux-de-Fonds, puis achèvera son périple jeudi 23 août à Neuchâtel.

En plus de ces six grands rendez-vous, d'autres manifestations et d'autres débats sont annoncés et les dates publiées sur le site [www.agglo-rer.ch](http://www.agglo-rer.ch). Parallèlement, le travail d'information sera intensifié sous diverses formes.

## **Neuchâtel à la croisée des chemins**

Aujourd'hui, le canton de Neuchâtel est à la croisée du chemin. Le Conseil d'Etat souhaite donc que la votation du 23 septembre sur le RER soit l'aboutissement d'un vaste débat vaste et transparent sur l'avenir du canton.

### **Débats sur le RER avec le Conseil d'Etat :**

**Lundi 4 juin – 18h30 à 20h – Fleurier, Salle Fleurisia**

**Mardi 5 juin - 18h30 à 20h - Le Locle, Aula du CIFOM**

**Mardi 12 juin - 18h30 à 20h - Saint-Aubin, Salle de spectacle**

**Lundi 25 juin - 18h30 à 20h - Fontainemelon, Salle de spectacle au collège primaire**

**Lundi 20 août - 18h30 à 20h - La Chaux-de-Fonds, Club 44**

**Jeudi 23 août - 19h à 20h30 - Neuchâtel, Salle polyvalente de la Cité universitaire**

### **Pour de plus amples renseignements:**

**Claude Nicati, conseiller d'Etat, chef du DGT, tél. 032 889 67 00.**

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> juin 2012